

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 2009

Présents : M. Jean-Paul DOUET, Mme Sylvie GON, M. Anthony NORMAND, Mme Rachel STEIN, M. Daniel VONCK, Mme Isabelle CROMBEZ, Mme Odile FAUCHER, M. Jean-François PICOU, M. Raymond ANSART.

Absents excusés : M. Jacques MAQUET (pouvoir à M. VONCK), M. Denis BOUCON.

Présente dans la salle : Mme Véronique LOCRE.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GON

Signature du dernier compte-rendu par les membres présents

Ordre du jour :

- **Conseil de jeunes**
- **Délibérations**
 - . **DSP Assainissement**
 - . **Budget : décision modificative**
 - . **Indemnité d'Administration et de technicité**
 - . **EDF : étude tarifaire groupe scolaire**
- **Travaux en cours**
 - . **Fleurissement**
- **Communications diverses**

- **Conseil des jeunes :**

Monsieur le Maire demande aux adjoints de réfléchir à la façon de relancer le conseil des jeunes.

- **Délibérations**

- . **DSP Assainissement**

La SAUR accepte toutes nos demandes. La commission d'appel d'offres se réunira donc le 27 mai 2009 à 16h00.

- . **Budget : décision modificative**

Madame DE DOMENICO nous informe que les chapitres 040/042 du budget 2009 de la commune qui concernent la régie de travaux ne sont pas équilibrés. Il convient donc de les rééquilibrer par un jeu d'écriture. Cette décision est acceptée à l'unanimité.

Par ailleurs, Madame de DOMENICO nous demande de prendre une décision modificative pour transférer les subventions imputées au cours des exercices antérieurs du compte 131 au compte 132. Cette décision est acceptée à l'unanimité.

- . **Indemnité d'Administration et de technicité**

Monsieur le Maire rappelle que cette indemnité est calculée de manière à correspondre à un 13^{ème} mois de salaire et qu'elle doit être revue car il faut rajouter à la liste du personnel bénéficiaire de nouveaux agents. L'indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) est donc revue au profit des personnels suivants, selon les montants de référence annuel réglementaires en vigueur et les coefficients multiplicateurs votés ci-après :

Grade ou emploi	montant de référence annuel réglementaire	Coefficient multiplicateur voté (entre 0 et 8)
CAE – agent administratif à 20h/semaine	443.49€	1.70
CAE – agent technique à 30h/semaine	443.49€	2.81
Agent d'entretien à 3h23/semaine	443.49€	0.28
Agent d'entretien à 17h30/semaine	443.49€	1.49
Agent technique contractuel à 35h/semaine	443.49€	3.24
Agent de prévention à 35h/semaine	443.49€	2.56
Agent de prévention à 17h30/semaine	443.49€	1.64

. EDF : étude tarifaire du groupe scolaire

Suite à l'étude tarifaire faite par l'EDF, celle-ci nous propose un tarif mieux adapté pour le groupe scolaire qui nous permettra de réaliser un gain annuel de 1308€. Notre facture annuelle passerait de 13390€ à 12082€. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce nouveau tarif et charge Monsieur le Maire de signer l'avenant au contrat.

Une proposition équivalente sera faite pour l'éclairage public.

Pour la ou les délibérations ne figurant pas à l'ordre du jour, le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

. Maison des Loisirs

Dans le cadre du Fonds Régional d'Appui aux Pays de Picardie (FRAPP) 2009-2011, la CCPV est chargée de solliciter auprès de la région Picardie des subventions pour ses communes membres. La réhabilitation de la Maison des Loisirs fait partie des opérations retenues. Le coût total des travaux est estimé à 1 million d'euros subventionné à 19%.

. Développement du numérique dans les écoles rurales

Dans le cadre du plan de relance, et afin de lutter contre la fracture numérique des territoires, le gouvernement a décidé de lancer un plan en faveur du développement du numérique dans les écoles primaires rurales. Ce plan permettra d'attribuer un équipement numérique - ordinateur portable pour chaque élève avec accès sécurisé à Internet, tableau blanc interactif, vidéoprojecteur - à 5000 écoles situées dans les communes rurales de moins de 2000 habitants. Le coût du projet - environ 10 000€ - sera subventionné à 80%. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de faire acte de candidature et charge Monsieur le Maire, si notre dossier est retenu, de signer la convention avec l'académie.

. Dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs

Aucun jeune agriculteur n'étant concerné sur la commune, le conseil municipal décide de surseoir à statuer.

• Travaux en cours

. Fleurissement du village

Rendez-vous est pris avec un paysagiste du C.A.U.E. le 25 mai à 18h30 qui doit nous faire des propositions pour l'aménagement de la mare et le fleurissement du village avec des plantes vivaces et non plus annuelles. Nous avons fait acte de candidature au concours des villages fleuris organisés par le Conseil Général.

. Groupe scolaire

Une nouvelle réunion d'expertise a eu lieu le 5 mai 2009. Un devis a été demandé au couvreur pour régler le problème des chêneaux.

. Personnel

Monsieur le Maire a sollicité le centre de gestion pour nous donner un avis concernant les conditions de recrutement d'un travailleur handicapé. Le centre de gestion nous a répondu que nous pouvons embaucher un contractuel reconnu handicapé à 35 heures hebdomadaires pour une durée d'1 an. A l'issue de cette période, l'agent peut-être soit titularisé soit reconduit pour 1 année supplémentaire.

Au 1^{er} juillet 2009, une nouvelle prise en charge financière du contrat d'accompagnement dans l'emploi rentrera en vigueur. Le taux de prise en charge par l'état sera de 90% ce qui nous permettra de renouveler le contrat de Monsieur Armand LEGRAND et d'envisager l'embauche d'un agent pour promouvoir l'église et continuer le travail sur le site internet de la commune.

• Communications diverses

- L'inspection académique d'Amiens nous a informé d'un risque de fermeture de classe au sein de notre R.P.I. pour la rentrée scolaire 2010-2011.

- Elections européennes le 7 juin 2009 : tableau des permanences

8h à 10h		
Rachel STEIN	Isabelle CROMBEZ	Daniel VONCK
10h à 12h		
Anthony NORMAND	Raymond ANSART	Jean-Paul DOUET
12h à 14h		
Eliane MAQUET	Jacques MAQUET	Isabelle CROMBEZ
14h à 16h		
Denis BOUCON	Jean-François PICOU	Anthony NORMAND
16h à 18h		
Jeanne BOULANGER	Sylvie GON	Véronique LOCRE

- Suite au rapport du comité pour la réforme des collectivités locales, le Conseil Régional de Picardie nous propose de nous mobiliser pour la Picardie en nous dotant de drapeaux « Picardie » et d'autocollants « Picardie ma région ». Il est décidé de demander 1 drapeau et une centaine d'autocollants.

- Dans le cadre de la DGE 2009, nous avons sollicité une subvention pour la pose d'un limiteur sonore à la Maison des Loisirs qui a été refusée.

- La Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Picardie (D.R.E.A.L.) projette la construction d'un pont entre Montagny et Silly le Long dans le cadre de l'aménagement de la Nationale 2 entre Mitry et Soissons. Il n'y aura donc plus d'accès direct à la N2. Une réunion d'informations aura lieu le 19 mai à Silly le Long.

- Lors de la dernière visite de contrôle du SATESE à la station d'épuration, le responsable assainissement de la SAUR a indiqué que la SAUR avait eu l'autorisation de la police des eaux pour enlever les boues qui avaient débordé suite à un dysfonctionnement.

- Comme chaque année, un document est à compléter validant notre participation aux journées du patrimoine. Ce document est remis au nouveau Président du Comité des Fêtes, Monsieur Anthony NORMAND.

- Traversées du village d'une « Rando moto » organisée par le R.E.V.E.S. (Réseau d'Echanges Villeronnais Et de Savoirs) le 14 juin 2009, et d'une course cycliste organisée par la Fédération Sportive de la Police Française le 17 juin 2009.

- La mairie a reçu une carte de remerciements de la famille DIEUDONNAT suite au décès de Monsieur Michel DIEUDONNAT.

- La D.G.A.C. a modifié la carte de survol sur laquelle on peut visualiser désormais le cerclage de Montagny qui reste une mesure d'évitement et non une interdiction. Cette carte est accessible sur le site Internet du SIA à l'adresse suivante :

https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/aip/enligne/PDF_AIPparSSection/VAC/AD/2/0906_AD-2.LFPP.pdf

- Projet de décret relatif à l'aménagement, l'entretien et la vérification des points d'eau servant à l'alimentation des engins de lutte contre l'incendie : Monsieur Anthony NORMAND, qui a étudié le dossier, nous informe que l'Association des Maires de France (A.M.F.) y est opposé.

La séance est levée à 22h15.